

Créer un verger maraîcher

Durée : 2 jours, soit 14h

Dates : 8 et 9 décembre 2026

Horaires : 9h-17h00

Lieu : Ossages

Public : Paysan.ne.s et porteur.se.s de projet

Objectif :

Concevoir, conduire, gérer un verger maraîcher en déterminant une stratégie économique adaptée

Descriptif :

- **Les services rendus** par les arbres fruitiers en maraîchage
- **Choix des essences** selon le contexte pédoclimatique
- **La conception**
- **L'entretien :** taille, gestion de l'enherbement, ravageurs et maladies
- **Les modèles économiques**
- **Planification** de l'organisation économique et estimation de la charge de travail
- **Alternance de théorie et de pratique,** visite de ferme, étude d'exemples de design

Intervenant :

Benoît Biron, conseiller en arboriculture, ancien arboriculteur bio, technicien au lycée conservatoire de Luçon

Inscription obligatoire :

07 62 06 72 78 / sophie.ducher@adear40.fr

Pré requis :

aucun

Taux de satisfaction : nouveauté ; 9,1 % de satisfaction globale sur nos formations 2025

Tarifs et prise en charge :

La formation a un coût de 406 €.

Pour les paysan-ne-s, ainsi que pour les porteurs de projet dont le PPP le permet, Vivéa prend en charge votre participation. En soutien à l'ADEAR des Landes, nous demandons **20€ pour les non-adhérents et 10€ pour les adhérents**

Repas du midi :

Auberge espagnole

Pour toutes questions, contactez Sophie Ducher, responsable de stage. Toute situation de handicap sera prise en compte pour garantir des conditions d'accueil optimum, contactez-nous

CGS + règlement intérieur : www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418